MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Glénic

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de la Nativité-de-la-Vierge

Monument(s)

Appellation : Eglise de la Nativité-de-la-Vierge

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/12/1989

Étendue de la protection : Eglise, y compris son décor peint (cad. AV 241) : classement par arrêté du 18 décembre 1989

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.